## Communiqué de Presse sur l'expulsion des maisons du Forestou.

Mercredi 19 octobre 2016.

Ce lundi 17 octobre, une ordonnance sur requête a été transmise aux habitant.es des maisons du Forestou par l'huissier de justice M. Gueganton, leur ordonnant l'évacuation des lieux sans délai, ceci sans certitude de relogement pérenne. Le mouvement « Zéro personne à la rue » constitué d'habitant.es et de soutiens, a appelé à un rassemblement le jour même, qui a réuni une centaine de personnes devant la maison.

Depuis, la mobilisation est de plus en plus forte, des personnes se sont relayées sur place jour et nuit afin de s'organiser et d'apporter leur soutien. Des sources fiables nous confirment que l'expulsion aura lieu ce jeudi 20 octobre. Le mouvement « Zéro personne à la rue » appelle à veiller devant les maisons toute la nuit et particulièrement dès 4h du matin pour empêcher l'expulsion qui aura probablement lieu entre 5h et 7h du matin.

En nom du mouvement « Zéro personne à la rue », nous refusons toutes solutions d'hébergement qui tenterai à éloigner les personnes de leur lieu de vie, la ville de Brest. Nous n'acceptons pas cette décision de justice qui prend effet deux semaines avant le début de la trêve hivernale, et que nous semble totalement infondée.

Nous appelons la presse à venir couvrir la mobilisation contre l'expulsion des maisons du Forestou demain matin, entre 5h et 7h.

Mouvement Zéro personne à la rue